

**TRANSACTION IMMOBILIERE « VENTE »**

MANDAT DE VENTE : recherche d'un acquéreur, négociation, rédaction de l'acte, montage et suivi du dossier.

La rémunération est à la charge du vendeur.

MANDAT DE RECHERCHE ET DE NEGOCIATION : Recherche d'un bien, négociation, rédaction de l'acte, montage et suivi du dossier.

La rémunération est à la charge de l'acquéreur.

Montant de la transaction :	Rémunération maximum de l'agence (TTC)
Jusqu'à 100 000€	6 000€
De 100 001€ à 200 000€	6% maximum 11 000€
A partir de 200 001€	5% minimum 11 000€

**TRANSACTION IMMOBILIERE « LOCATION »**

Types de biens	Part du locataire		Part du propriétaire	
	Visite constitution du dossier	Etablissement de l'état des lieux	Visite, constitution du dossier	Etablissement de l'état des lieux
Emplacement de parking / garage :	75€ TTC		75€ TTC	
Logement d'habitation :	8€/m <sup>2</sup>	3€/m <sup>2</sup>	8€/m <sup>2</sup>	3€/m <sup>2</sup>
Local commercial :	50% HT du loyer HT mensuel	150.00 € HT	50% HT du loyer HT mensuel	150.00 € HT

**GESTION LOCATIVE**

Locaux d'habitation de 1 à 3 lots, locaux commerciaux :	6% HT soit 7.2% TTC sur encaissements
Locaux d'habitation de 4 lots à 10 lots :	5% HT soit 6% TTC sur encaissements

**GARANTIES LOCATIVES**

Loyers impayés, charges et taxes, contentieux, détériorations immobilières, protection juridique :	2.4% TTC sur loyers + charges
--	-------------------------------

**AUTRES PRESTATIONS**

Estimation d'un appartement :	150.00€ TTC
Estimation d'une maison :	200.00 € TTC